



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
2023-A-DRH-955
Code : 4.1.6

**LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX
ANNEE 2023**

Le Maire,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la fonction publique, notamment ses articles L. 523-1 et L. 523-5,
Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux et notamment son article 5,
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
VU le tableau des effectifs,
VU la déclaration de vacance d'emploi établie auprès du Centre de Gestion de Vaucluse,
VU l'arrêté n° 2021-A-DRH-1773 du 25 novembre 2021 fixant les lignes directrices de gestion.

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Attaché Territorial, est fixée comme suit :

Agent(s) concerné(s)	Situation actuelle
BLANC ALEXANDRA	Rédacteur Pal 2Cl
BERNARD GUY PIERRE	Rédacteur Pal 1Cl

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	20	21
Inscrits	1	1

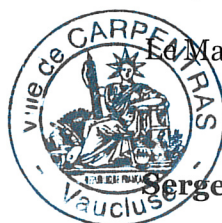
Article 2 : La présente liste d'aptitude sera communiquée au centre de gestion afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de CARPENTRAS est chargé de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera transmis à Madame la Préfète de Vaucluse et publié à l'Hôtel de Ville.

Carpentras, le 30 novembre 2023



Le Maire

Serge Andrieu